



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.

Rapport annuel 2017

Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation 2 790 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse et ils témoignent de votre fidélité et de la confiance que vous placez dans Desjardins. Grâce à votre appui, votre caisse a été en mesure d'investir auprès des personnes et des communautés locales. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 18 074 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 110 585 \$.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent, ses employés et ses dirigeants agissent comme moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Vous écouter, nous améliorer

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Nous sommes à perfectionner nos moyens afin que vous puissiez communiquer plus facilement avec nous, soit par notre infolettre mensuelle, notre microsite Internet, notre page Facebook ou par courriel au président de la Caisse. Vous pourrez trouver l'adresse du président sur le site Internet.

Lors du congrès, une nouvelle orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que

la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Au cœur de votre vie financière

La Caisse a déployé sa nouvelle offre de service axée sur les besoins spécifiques des membres, à chaque étape importante de leur vie. Cette nouvelle approche personnalisée, mieux adaptée à votre réalité, évoluera au rythme de vos projets et de vos besoins.

Avec les autres caisses de notre secteur, nous avons participé à la mise en place d'un Service Signature Desjardins. Il s'agit d'un centre d'expertise multidisciplinaire spécialisé dans l'accompagnement des besoins financiers plus complexes. Tout comme à la Caisse, l'équipe en place offre aux membres un service personnalisé en fonction de leurs projets.

Comme vous l'avez également constaté, nous avons complété des travaux majeurs à nos deux points de services, les rendant plus attrayants, plus faciles d'accès et, espérons-le, encore mieux adaptés à vos besoins.

Nous avons entrepris, avec les dirigeants de la Caisse Bois-Franc-Bordeaux-Cartierville, une réflexion sur l'organisation de nos caisses qui nous permettrait de répondre encore mieux aux besoins de nos membres respectifs. Nous étudions présentement la possibilité de procéder à un regroupement des deux entités, afin d'améliorer et consolider nos services pour plus d'efficacité et d'efficience. Nos territoires juxtaposés et entrecroisés, rendent la démarche naturelle et, nous le croyons, porteuse d'avenir.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Yves Gibeau leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 16 815 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Gilles Deslauriers

Président

HEURES D'OUVERTURE

SIÈGE SOCIAL	CENTRE DE SERVICES SPHÈRETECH
Lundi.....	9 h à 17 h
Mardi.....	9 h à 17 h
Mercredi.....	9 h à 20 h
Jeudi.....	9 h à 20 h
Vendredi.....	9 h à 17 h
SIÈGE SOCIAL	CENTRE DE SERVICES SPHÈRETECH
Lundi.....	9 h à 17 h
Mardi.....	9 h à 17 h
Mercredi.....	9 h à 20 h
Jeudi.....	9 h à 20 h
Vendredi.....	9 h à 17 h
Samedi.....	9 h à 15 h

SIÈGE SOCIAL
1460, rue de l'Église
Saint-Laurent (Québec) H4L 2H6

CENTRE DE SERVICES
SPHÈRETECH
3500, boul. de la Côte-Vertu
Suite 145
Saint-Laurent (Québec) H4R 1P8

Message de la direction générale

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

Voici les résultats financiers détaillés de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 205 103 k\$, en hausse de 7,90 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 627 677 k\$, une hausse de 8,15 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 541 414 k\$, en augmentation de 7,33 %.

Le passif de la Caisse est de 568 707 k\$, affichant une croissance de 8,31 %. Les dépôts totalisent désormais 438 836 k\$, une variation à la hausse de 7,19 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 13,64 % et se chiffrent maintenant à 119 573 k\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 58 970 k\$, soit une croissance de 6,65 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 3 155 k\$, des excédents à répartir de 1 878 k\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 673 k\$ et finalement des réserves de 52 264 k\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 1 919 k\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 2 185 k\$. Votre caisse a également accumulé 90 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	14,60 %	12,31 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,82 %	5,30 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 2 790 k\$, en hausse de 12,05 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 15 156 k\$, une augmentation de 3,90 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 3,64 %, pour se situer à 5 441 k\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 3 731 k\$, en hausse de 4,48 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 264 k\$, soit 0,05 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,04 % pour atteindre 10 392 k\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 680 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

Mettre notre passion à votre service

Nos 51 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Yves Gibeau

Directeur général

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,9 % et 0,4 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	264 699 \$						
Consommation et autres	109 492						
Sous-total	374 191 \$	8 736 \$	1 372 \$	8 \$	236 \$	373 947 \$	352 194 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	165 076 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	258						
Administration et institutions publiques	1 889						
Sous-total	167 223 \$	1 568 \$	571 \$	204 \$	322 \$	166 697 \$	151 523 \$
TOTAL	541 414 \$	10 304 \$	1 943 \$	212 \$	558 \$	540 644 \$	503 717 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 438 836 k\$ en hausse de 29 429 k\$, ou de 7,2 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 74,4 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	49 036 \$	47 356 \$	53 619 \$	80 398 \$	96 069 \$	326 478 \$	312 907 \$
Entreprises	46 513	12 768	29 989	10 707	—	99 977	83 839
Secteur public et autres	5 133	(5)	4 735	2 488	30	12 381	12 661
TOTAL	106 682 \$	60 119 \$	88 343 \$	93 593 \$	96 099 \$	438 836 \$	409 407 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(274) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	136 886 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	23 050 386 \$	14,28 %

Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Nous n'avons rien à déclarer pour 2017.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté entre autres sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Frédéric St-Onge
Président

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Gilles Deslauriers
Président

Pierre Bergeron
Secrétaire

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

GILLES DESLAURIERS	Président
JÉRÔME YOUNANI LANKOANDÉ	Vice-président
PIERRE BERGERON*	Secrétaire
KARIM ABDEL-SHEHID	Administrateur
CHRISTIAN BÉLANGER	Administrateur
JEAN-PIERRE GIRARD*	Administrateur
HENRIETTE KONTÉ*	Administratrice
SUZANNE LALONDE*	Administratrice
MARTINE MELANÇON	Administratrice
JACQUES PRIMEAU	Administrateur
ARIELLE RAKOTO	Administratrice

Conseil de surveillance

FRÉDÉRICK ST-ONGE	Président
HUGUETTE MARQUIS*	Secrétaire
JEAN-GUY CANTIN	Conseiller
VIVIANE MONETTE*	Conseillère

* Dirigeants sortants et rééliges



Desjardins
LA CAISSE POPULAIRE
DE Saint-Laurent

